

Avant-propos : vingt ans après...

Autor(en): **Bovée, Jean-Paul**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **64 (1993)**

Heft 4: **Egalité entre femmes et hommes : un long chemin...**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vingt ans après...

par Jean-Paul Bovée,
Secrétaire général de l'ADIJ



Une vingtaine d'années après l'accession des Suissesses au droit de vote sur le plan fédéral et dix ans environ après l'inscription du principe de l'égalité entre hommes et femmes dans la constitution du pays, où en sommes-nous ? Telle était l'idée de la Commission sociale de l'ADIJ lorsqu'elle décida, il y deux ans, d'étudier l'état de la situation en Suisse et dans le Jura.

L'idée d'organiser un colloque ayant été écartée, la commission décida de donner la parole à des personnes concernées, en premier lieu des femmes qui, à un titre ou à un autre, sont engagées dans une action concrète visant à faire entrer dans la pratique le beau principe d'égalité. D'où la réalisation du dossier que vous avez entre les mains.

Devant l'ampleur du sujet, nous avons opté pour un thème plus précis tournant autour de l'application de l'égalité sur le lieu de travail. Après avoir demandé à Odile Montavon, Ministre de l'Education de la République et Canton du Jura, d'inaugurer ce numéro, nous nous sommes adressés aux responsables des services cantonaux (Marie-Josèphe Lachat pour le Bureau de la condition féminine du canton du Jura et Barbara Selong Vogt pour le Bureau de l'égalité entre la femme et l'homme du canton de Berne), afin de dresser l'état des progrès réalisés et des lacunes qui subsistent, puis à Monique Cossali Sauvain, Adjointe scienti-

fique à l'Office fédéral de la justice, à qui nous avons demandé de présenter le projet de loi fédéral sur l'égalité entre femmes et hommes du 24 février 1993. Nicolas von der Weid, Secrétaire général de l'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie présente ensuite le cas particulièrement intéressant de l'industrie horlogère, alors que Guite Theurillat, Secrétaire générale de la Fédération jurassienne des syndicats chrétiens évoque la véritable course d'obstacles qui attend souvent les femmes engagées dans le monde du travail. Enfin, Antoinette Roulin, psychologue à l'Office d'orientation scolaire et professionnelle de Tavannes explique l'engagement - très important - de l'orientation professionnelle sur le terrain de l'égalité.

On verra ainsi, en dehors de toute polémique, que depuis une vingtaine d'année, des réalisations concrètes ont vu le jour mais, d'un autre côté, que l'écart demeure parfois considérable entre la volonté exprimée politiquement ou juridiquement et la vie pratique.

On trouvera également dans ce numéro un hommage à M. Frédéric Savoye, président central de l'ADIJ entre 1973 et 1981, décédé dernièrement, hommage rendu par M. Rémy Berdat, ancien Vice-président et membre d'honneur de notre association.